



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 12 avril 2024

Délibération n° 1 : Vote des Amortissements 2024 – Budget général (7 176 €) – Adoption à l'unanimité

Délibération n° 2 : Vote des Amortissements 2024 – Budget micro-crèche (713 €) – Adoption à l'unanimité

Délibération n° 3 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2024- Adoption à l'unanimité

TFB : 35.89 %

TFNB : 51.33 %

TH : 12.25 %

Délibération n° 4 : Vote du Budget primitif 2024 – Budget général – Adoption à l'unanimité

Section de fonctionnement : 1 207 196 €

Section d'investissement : 1 121 059 €

Délibération n° 5 : Vote du Budget primitif annexe « micro crèche » 2024 -Adoption à l'unanimité

Section de fonctionnement : 194 945 €

Section d'investissement : 56 556 €

Délibération n° 6 : Vote du Budget primitif annexe « cabinet médical » 2024 – Adoption à l'unanimité

Section de fonctionnement : 47 623 €

Section d'investissement : 176 242 €

Délibération n° 7 : Vote du Budget primitif annexe « lotissement de la Croix Jeangoux » 2024 – Adoption à l'unanimité

Section de fonctionnement : 30 000 €

Section d'investissement : 30 000 € (variation de stocks)

Délibération n° 8 : Renouvellement d'adhésion ANEM 2024 – Adoption à l'unanimité